
ISBN & BNF

Qu'est ce que l'ISBN ?

L'**ISBN** (International Standard Book Number) ou **numéro international normalisé du livre** est un numéro international qui permet d'identifier, de manière unique, chaque livre publié. Il est destiné à simplifier la gestion informatique du livre : bibliothèques, libraires, distributeurs, etc. Il est obligatoire en France depuis l'arrêté du 12 janvier 1995 fixant les mentions obligatoires figurant sur les documents imprimés, graphiques et photographiques soumis au dépôt légal. Il est donc nécessaire de se le procurer.

Qu'est ce que le dépôt légal ?

Le **dépôt légal** est l'obligation faite aux éditeurs de déposer dans la bibliothèque nationale du pays ou dans d'autres bibliothèques désignées, un ou plusieurs exemplaires de chacune de leurs éditions. Il vise à assurer le contrôle bibliographique universel et permet l'élaboration et la diffusion de bibliographies nationales. Ce dépôt se fait à la Bibliothèque Nationale de France d'un ou deux exemplaires de chacune de leurs éditions. Au-delà du caractère obligatoire de cette mesure, il s'agit pour vous de conserver votre ouvrage, et d'en faire profiter les générations futures...

Edilivre vous propose ainsi de s'occuper gratuitement de ces démarches administratives compliquées et lourdes pour un non professionnel du Livre, et de vous faire ainsi gagner du temps !

